



Acte n° 2023C27

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 33
Pouvoirs : 9
Votants : 42

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 16/03/2023

Le 23 mars 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente à Saint Didier de Formans (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Emille BERTHOLON (Pouvoir David POMMIER), Fablen BIHLER, Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Valérie BOYER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir Delphine PICHOURON), Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir Frédéric VALLOS), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir Richard PACCAUD), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Vincent LAUTIER).

Secrétaire de séance : Patrick NABETH.

OBJET : PCAET – Validation du PCAET

M. Frédéric VALLOS, Vice-Président en charge de l'environnement, rappelle que la CCDSV s'est engagée en 2018 dans la réalisation d'un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015.

Pour construire son PCAET, la CCDSV a largement consulté pour construire un plan d'actions cohérent et partagé, en mobilisant tous ses partenaires, ainsi que les acteurs du territoire.

De plus, différentes validations intermédiaires ont permis de valider les éléments au fur et à mesure de l'avancement du projet :

- Présentation du diagnostic territorial en conseil communautaire du 21 mai 2019.
- Validation de la stratégie territoriale en conseil communautaire du 28 janvier 2021.
- Validation du plan d'actions en conseil communautaire du 5 octobre 2021.
- Validation du projet de PCAET en conseil communautaire du 19 mai 2022.

Conformément à la réglementation, le projet de PCAET a été transmis, en juin 2022, pour avis au Président de Région, au Préfet de Région, et à la DREAL en tant qu'autorité environnementale. Le Préfet de Région a émis un avis favorable avec des recommandations. Un mémoire en réponse a été transmis en octobre 2022. En l'absence d'avis formulés dans les délais réglementaires, les avis du Président de Région et de l'Autorité environnementale (DREAL) sont réputés favorables.

Enfin, comme le prévoit la réglementation, une consultation du public a été organisée entre le 7 novembre et le 9 décembre 2022. Un mémoire en réponse a été transmis aux participants et mis à disposition sur le site internet de la CCDSV en janvier 2023.

Le PCAET final intègre les recommandations du Préfet de Région et des modifications mineures sur les fiches actions.

Il est composé des documents suivants :

- Le rapport final de présentation du PCAET et ses annexes
 - o Annexe 1 : Diagnostic territorial
 - o Annexe 2 : Fiches actions
 - o Annexe 3 : Étude d'opportunité de mise en place d'une Zone de Faibles Émissions
- Le rapport stratégique.
- L'Évaluation Environnementale Stratégique.
- Le résumé non technique de l'Évaluation Environnementale Stratégique.

Le rapport final du PCAET présente la démarche, le diagnostic, la stratégie, le plan d'action et la gouvernance qui va être mise en place.

Le rapport stratégique définit les objectifs retenus à l'horizon 2030 et comparant ces objectifs au scénario tendanciel ainsi qu'aux objectifs régionaux et nationaux.

L'évaluation environnementale stratégique (EES) et son résumé, ont pour objectif d'évaluer l'impact des actions sur l'environnement et de proposer des moyens de réduire cet impact.

Vu l'avis favorable formulé par la commission environnement – PCAET – gestion des déchets et des gens du voyage, réuni le 21/02/2023.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 13/03/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le PCAET final tel que présenté en annexe ;
- ✓ **D'AUTORISER** le dépôt du PCAET ainsi validé sur la plateforme informatique de l'ADEME : www.territoires-climat.ademe.fr ;
- ✓ **D'AUTORISER** la mise à disposition du public du plan ainsi adopté.

A Trévoux, le 23/03/2023

Le Secrétaire de Séance,
Patrick NABETH

Affichage sous format électronique :

- 3 AVR. 2023

Le Président,
Marc PECHOUX

